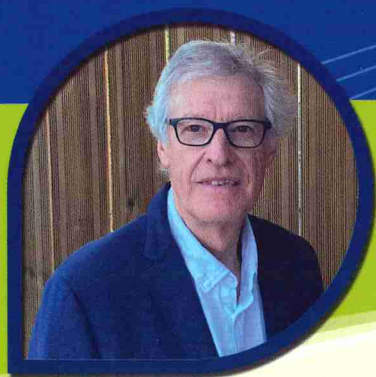


Montmorot

Votre bulletin municipal



Éditorial

L'automne est à nos portes, après une rentrée des classes placée sous le signe d'un effectif en baisse.

D'année en année, malgré une population qui augmente, le nombre d'élèves diminue.

Pour cette année l'impact est plutôt positif car les classes sont moins denses et l'attention des enseignants sur chaque élève est meilleure. Mais qu'en sera-t-il l'année prochaine si l'Éducation Nationale supprime un ou 2 postes ?

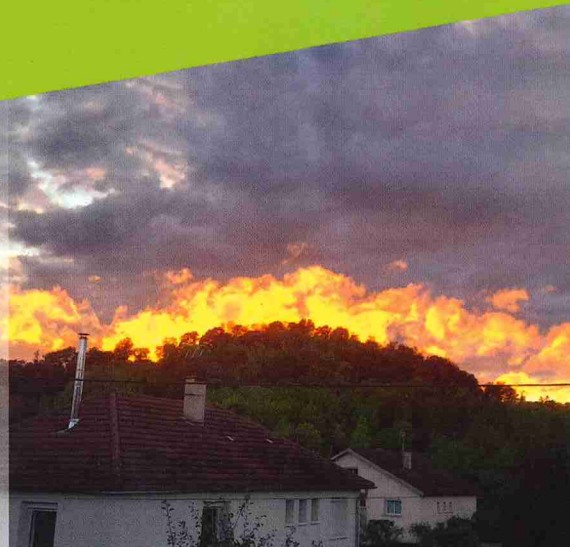
L'automne c'est aussi cette année une multitude de travaux sur la commune.

Essentiellement pour améliorer le déplacement des piétons et faire ralentir la vitesse des véhicules. Cette vitesse, mal calibrée aux autres usagers de la route, devient un fléau, dénoncé à chaque réunion de quartier par nos administrés !

Ces aménagements routiers destinés à contraindre au respect du code de la route pèsent financièrement sur les finances alors que les élus préféreraient investir dans les écoles, les bâtiments communaux, l'aide aux associations...

Enfin, je ne peux terminer cet éditorial sans avoir une pensée émue pour Jean AIME, décédé récemment. Jean était amoureux de Montmorot ! Il lui a donné sans compter, d'abord en qualité de Pompier volontaire, puis comme élu municipal durant 28 années.

Le Maire
André BARBARIN



La butte du château,
photo Gabriel Lizon

Fête artisanale d'automne
Samedi 18 octobre
10h00 à 18h00
Place de la Mairie

Éditorial

Actualités Montmorot

Rentrées scolaires

La vie à la médiathèque

Travaux



Le conseil municipal en action

Comptes-rendus détaillés sur
www.montmorot.fr

Séance du 27 juin 2025

- Vente de l'ancienne caserne pour le prix de 90 000 €.
- Attribution de subventions aux associations locales pour 16 940 €.
- Présentation du rapport 2024 de l'activité de la médiathèque.
- Accord sur la représentation de la commune au Conseil communautaire : Lons-le-Saunier 24 sièges, Montmorot 4 sièges, Perrigny, Courlans, Courlaoux, Messia et Macornay, 2 sièges, autres communes 1 siège.
- Concrétisation de l'achat de la maison Bossu, située derrière la mairie, pour un prix de 15 430 €.

Séance du 10 septembre 2025

- Approbation de travaux sur l'éclairage public à Chantrans, Le Pré des Dames pour 23 491 €.
- Adhésion de la commune à la Société Publique Locale, MOBILITÉS BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ, nouvel opérateur des transports urbains d'ECLA. Cette adhésion nous permettra de bénéficier de tarifs préférentiels pour les transports des écoles.
- Signature d'une convention cadre avec le PAYS LEDONIEN pour prendre date dans l'aménagement du territoire de la commune en lien avec le nouveau règlement d'urbanisme inter-communal.
- Renouvellement du contrat de stérilisation des chats errants avec l'association "30 Millions d'Amis".
- Décision modificative du budget :
 - Fonctionnement 3 000 €.
 - Investissement 94 565 €.
- Présentation du rapport annuel 2024 du SYDOM.

Les journées du patrimoine 2025

Samedi 20 septembre, re découverte (pour certains) et visite de l'école élémentaire Simone Veil, sur la Place de la Mairie. Un bâtiment imposant dont l'histoire et l'évolution sont racontées jusqu'à nos jours, avec toutes ses péripéties. Une exposition complétait le parcours.



De nouveaux agents à Montmorot



Christophe GERMAIN,
Responsable des
services techniques

Jocelyn PEIX, médiathécaire

Une borne interactive à la Mairie

Dans le cadre de son marché de signalétique commerciale avec GIROD MEDIA la commune s'est dotée d'une borne interactive qui remplace l'affichage légal sur le parvis de la mairie. L'affichage papier devenait très conséquent et nous manquions de place. Enfin, lors des mariages, les panneaux en fond, étaient particulièrement disgracieux lors de la prise des photos.



Carole BOUVIER
Adjointe « communication,
fêtes et cérémonies, vie associative »

Réunions de quartier

Les visites de quartiers se poursuivent. Après le quartier des 3 fontaines en juin les élus sont allés à la rencontre des habitants des rues P.Hebmann, Clair de Lune et une partie des Coulonges.



Cérémonie du 25 août

Le 25 août avait lieu la commémoration de la libération de Montmorot. L'occasion pour l'Eveil Sportif de Montmorot, avec son président, Philippe DUMONT, de rendre hommage aux fusillés. La gerbe a été déposée par Yvette CHRIST et Christophe SAVEL.



Rentrées scolaires

Accueil de loisirs – L'équipe d'animatrices est stable. Le nombre d'enfants accueillis également. 140 convives rejoignent chaque jour la restauration en 2 services et 63 enfants sont accueillis chaque soir ainsi que le mercredi. La rénovation totale du bâtiment en 2024/2025 a permis aux enfants de passer un bel été dans le centre, au frais !



Photo : de gauche à droite : Maëlys GRAUX, Loana LOCATELLI (derrière), Aurore MAITRE, Eloïse JEANDOT, Sophie PELLIGAND, Mehdi SEKKAOUI, Laly JEANDOT, Pauline COURVOISIER, Emmanuelle VUILLET et Mélanie VANDENBOSSCHE

L'école maternelle a résonné, comme chaque année, de quelques pleurs, rapidement estompés par la découverte d'une école qui a fait peau neuve durant les vacances scolaires et par l'accueil chaleureux des enseignants et assistantes de l'école maternelle. **73 élèves** y sont accueillis.



Elodie MARIETIS (Coordinatrice ULIS), Florelle VARENNE (AESH ULIS)
Absence sur la photo : Audrey PROST (AESH)

A l'école Élémentaire "Simone VEIL",

l'équipe enseignante a accueilli **127 élèves**, répartis dans 5 classes.

Quatre de ces élèves bénéficient du soutien d'une Maîtresse "ULIS" (Unité Locale pour l'Inclusion Scolaire), qui intervient à mi-temps sur l'école.



1^{er} Rang – Jean RODRIGUES (CE1-CE2), Rose-Marie PICHÉRY (décharge direction), Karine DURAFFOURD (CE2-CM1-CM2)

2^e Rang – Catherine MENIN-MORGANT Directrice (CM1-CM2), Ludvine BLERVAQUE (CP-CE1), Christophe LOUVAT (CM1-CM2), Fabien DRAPIER (CP-CE1).



Françoise TOMASETTI
Adjointe au Maire

Monsieur le renard !

Pendant plusieurs mois, certains enfants de Crockylou accompagnés par Laurent JACQUET professeur au conservatoire ECLA ont pu écrire une chanson, illustrer le clip sous les conseils d'Ambre en service civique à la médiathèque et proposer une restitution devant un public !

Le montage du clip (Julie médiathécaire) est terminé et le voici rien que pour le plaisir des yeux et des oreilles à découvrir sur le site de la médiathèque (www.montmorot.fr).

Merci à Isabelle responsable de la médiathèque et à tous les partenaires de ce beau projet !



La vie à la médiathèque



Trophée
Baromètre
des villes cyclables



Les innovations de l'été :

La médiathèque participative et le baluchon surprise.

Dès la rentrée : la sculpture et les sculpteurs(trices), expositions, conférences, ateliers. On redémarre avec curiosité, et les thèmes jusqu'à fin 2025 sont déjà en route : l'Intelligence artificielle, les femmes remarquables et, pour les fêtes de fin d'année, chut ! c'est une surprise !



Carole ZIMMERMANN,
Adjointe : « voirie,
circulation, sécurité »

- Création de 18 places de stationnement aux Crochères avec cheminement piétons qui longe le stade (pour arriver côté pumtrack).



- Réunion publique avec ECLA Lons Agglomération : mise en séparatif des réseaux humides à Savagna.



Traçage vélo sur les chaussées



Rue du Pré des dames



- François Monin : reprise du trottoir 610 m linéaire (bordure + élargissement à certains endroits). Installation de quilles jaune, pour matérialiser et tester l'installation future de chicanes.

RELEVÉ DU RADAR PÉDAGOGIQUE

Une majorité écrasante de véhicules dépasse la vitesse autorisée sur notre commune.

Rue Billon : une circulation modérée mais trop rapide

- 674 véhicules entrants avec une vitesse moyenne de 35.9 km/h.
 - 908 véhicules sortants à 34.6 km/h en moyenne.
- Seuls 26 % des véhicules entrants et 33 % des sortants respectent la limitation.

Avenue Maillot : un axe très fréquenté

- Les vitesses moyennes sont de 37.7 km/h en entrée et 40.46 km/h en sortie.
- Le respect de la limitation est très faible :
- 7.4 % des véhicules entrants sont en dessous de 30 km/h.
 - 16.5 % des véhicules sortants respectent la vitesse.
- Une part significative des véhicules circule entre 30 et 50 km/h, bien au-dessus de la norme.
- Il y a 6 000 véhicules par jour en moyenne au total.

Avenue Pasteur : rue à 50 km/h

- 50 % dépassent les 51 km/h.
 - 15 % atteignent ou dépassent les 58 km/h.
- La moyenne est de 52 km/h avec 5 700 véhicules par jour en moyenne.

Ces chiffres montrent une méconnaissance ou un non-respect généralisé des limitations de vitesse à 30 km/h.

La sécurité des piétons, des cyclistes et des riverains est un enjeu. Il est urgent d'agir pour faire respecter les règles et préserver la qualité de vie dans nos quartiers.



Rue de Vallière : des aménagements pour apaiser et réorienter la circulation !



Dans le cadre de sa politique de sécurisation et de valorisation des espaces de circulation douce, la commune a récemment procédé à l'installation d'un ralentisseur rue de Vallière (mobiliers qui peuvent être déplacés ailleurs dans la commune en fonction des besoins). En complément, l'entrée de la rue a été rétrécie afin de limiter fortement la vitesse des véhicules et dissuader les automobilistes d'emprunter cet axe.

Ces aménagements s'inscrivent dans une logique de réorientation du trafic : depuis l'ouverture de la rue du Pré des Dames à la circulation depuis la rue Aristide Briand, les automobilistes disposent désormais d'un itinéraire plus adapté pour rejoindre la zone commerciale Arc en Sel et Juraparc. Il n'est donc plus nécessaire de passer par la rue de Vallière, qui est une **vélo-rue**.

Ce secteur, apprécié pour ses abords du cours d'eau et son ambiance paisible, est avant tout un lieu de **promenade à pied ou à vélo**. La commune souhaite ainsi préserver son caractère agréable et sécurisé.